



Enquête publique Commune d'Icoigne

L'Administration communale d'Icoigne soumet à l'enquête publique la demande d'autorisation de construire suivante déposée par :

Requérant : **M. Rey Jérôme**
Auteur des Plans : M. Métrailler Pierre
Nature du projet : Transformation d'une villa
Situation : Icoigne, Parcelle n°1143, Plan n°5, au lieu-dit « Chorétiège »
Zone : A bâtir – Zone d'habitations familiales
Coordonnées : 1'126'472/2'600'124
Propriété de : M. Rey Jérôme
Dérogation : Art. 19 LcAT zones réservées

N° du dossier pour consultation eConstruction : d02e6bb7

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 14h00 à 16h30. Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune d'Icoigne, Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icoigne, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Nous vous rappelons que seul la publication sur la plateforme eBO fait foi, la présente étant seulement informative.

Icoigne, le 19.07.2024

L'Administration communale

